

DEL2024_09_151

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 33



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 19 septembre 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI, M. Christian BRICKX

Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Kevin CAUCHIE a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

ACQUISITION AMIABLE DE LA PROPRIETE SISE 82 AVENUE DES SCIENCES CADASTREE SECTION F N° 547 APPARTENANT AUX CONSORTS KACHOUR POUR UN MONTANT DE 340 000 EUROS LIBRE A LA VENTE

Sur proposition de Alain SCHUMACHER.

Les consorts KACHOUR sont propriétaires du bien sis 82 avenue des Sciences à Montfermeil.

Cette propriété se situe au sein du quartier des Coudreaux, et jouxte des équipements publics communaux. Elle fait partie du périmètre de restructuration de cette micro-centralité, prévu par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme, et faisant l'objet d'une étude urbaine en cours avec l'EPT Grand Paris Grand Est.

Après avis du service de France Domaine, la commune a proposé une acquisition de cette propriété libre à la vente, pour un montant de 340 000 €.

Compte tenu du périmètre de restructuration de la micro-centralité des Coudreaux et des équipements communaux jouxtant le bien, il est proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition du bien sis 82 avenue des Sciences, cadastré section F n°547, pour une superficie de 486 m², au prix total de 340 000 €.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

DEL2024_09_151

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil de Territoire du 28 février 2017 et modifié par délibérations successives, et notamment son Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Vu le périmètre de restructuration de la micro-centralité des Coudreaux,

Vu l'étude urbaine en cours sur ce quartier, menée avec l'EPT Grand Paris Grand Est,

Vu les échanges entre les consorts KACHOUR et la commune de Montfermeil qui ont abouti à un accord à hauteur de 340 000 €, libre à la vente, pour l'acquisition du bien sis 82 avenue des Sciences à Montfermeil, cadastré section F n°547, pour une superficie de 486 m²,

Vu l'avis du service des Domaines en date du 2 mai 2024,

Considérant que le bien est situé dans le périmètre de restructuration de la micro-centralité des Coudreaux,

Considérant que la commune est propriétaire de plusieurs biens jouxtant cette propriété,

Considérant l'intérêt que représente cette propriété pour la commune,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'acquérir la propriété des consorts KACHOUR, sise 82 avenue des Sciences à Montfermeil, cadastré section F n°547, pour une superficie de 486 m², libre à la vente, au prix total de 340 000 €.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout autre document y afférent.
3. De dire que la dépense est prévue au budget.

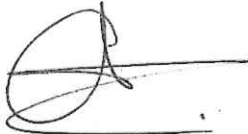
Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

33 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Kevin CAUCHIE



Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 30/09/2024
Au Représentant de l'Etat

Publié le 30/09/2024
Montfermeil, le 30/09/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.